

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU PREMIER TRIMESTRE 1994

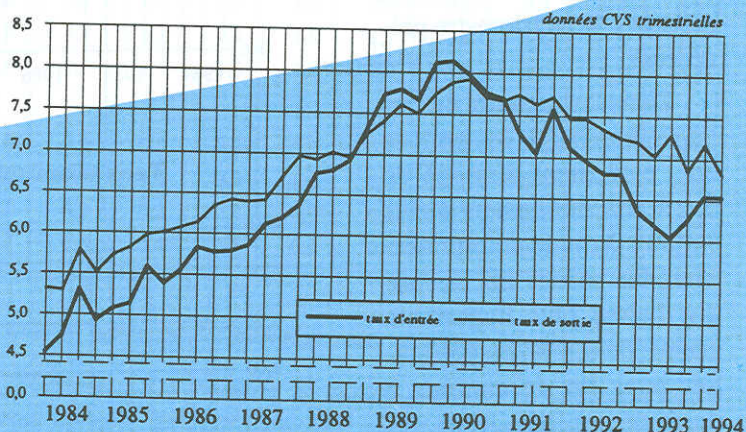
L'amélioration de l'emploi, constatée au second semestre 1993 dans les grands établissements, se poursuit au premier trimestre 1994

Au cours du premier trimestre 1994, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés et plus, est de 6,5 % (en données corrigées des variations saisonnières), contre 6,6 %, le trimestre précédent.

Mais, dans le même temps, le taux de sortie diminue sensiblement : 6,8 % contre 7,2 % au quatrième trimestre 1993. Cette baisse s'observe dans tous les secteurs.

La stabilisation des taux d'entrée est confirmée dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment. Par contre, dans les secteurs du tertiaire marchand, les entrées accusent une baisse par rapport au trimestre précédent.

Mouvements de main-d'œuvre janvier 1984-janvier 1994



(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié de début de trimestre multiplié par 100.



Les embauches fermes restent stables dans les grands établissements, depuis le début de 1993

Au premier trimestre 1994, comme tout au long de l'année 1993, le taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée se maintient à 1,3% des effectifs salariés, freinant ainsi la baisse des effectifs observée depuis le premier trimestre 1991.

En hausse depuis la mi-93, les entrées sur contrats à durée déterminée représentent 4,7 % des effectifs salariés au premier trimestre 1994, tout comme au trimestre précédent.

Tous les motifs de sortie sont concernés par la baisse constatée au premier trimestre 1994

Les sorties des établissements pour fin de contrats à durée déterminée représentent 4% des effectifs salariés contre 4,1% le trimestre précédent, principalement du fait du secteur tertiaire.

Le nombre des démissions continue à baisser. De même, le recours au licenciement économique, stable dans le tertiaire, diminue dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment. Les licenciements de salariés pour un autre motif sont également moins fréquents au cours de ce trimestre.

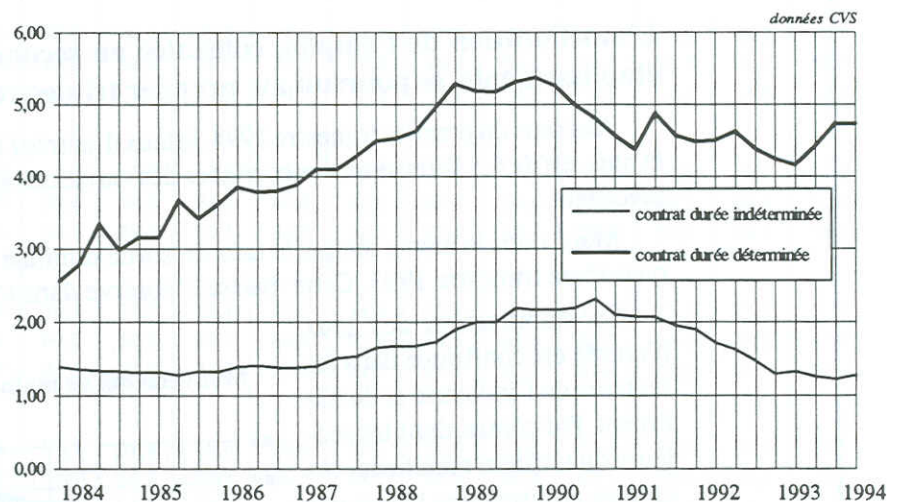
Les effectifs salariés des grands établissements du tertiaire augmentent légèrement

Les mouvements enregistrés au cours de ce trimestre dans les établissements de 50 salariés et plus se soldent par une moindre diminution des effectifs salariés, qui n'est plus que de 0,3 % (après 0,6 % au trimestre précédent), alors que dans l'ensemble des établissements des secteurs marchands non agricoles, l'emploi a augmenté de 0,2%.

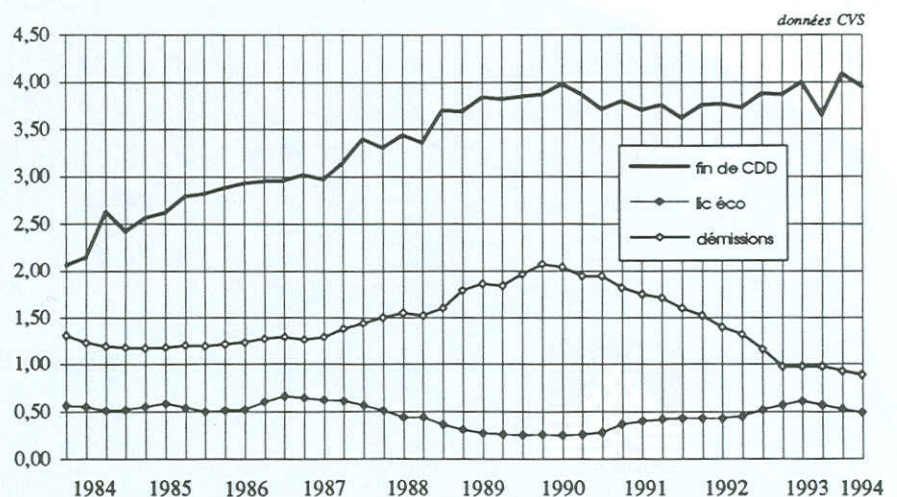
Si les entrées dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment restent pratiquement stables, les sorties sont moins nombreuses. Ainsi, la baisse des effectifs salariés dans les grands établissements, au cours du premier trimestre 1994, n'est plus que de 0,6 % dans l'industrie (contre 0,8% au quatrième trimestre 1993) et de 0,7 % dans le bâtiment (contre 1 % au trimestre précédent).

Dans les secteurs du tertiaire marchand, les entrées ont également diminué de 0,3 %, essentiellement sur les contrats à durée déterminée. Mais les sorties ont accusé une baisse plus importante encore de 0,8 %, en particulier pour fin de contrats à durée déterminée. Ainsi, les établissements de 50 salariés et plus créent des emplois (+0,3 %) au cours du premier trimestre 1994.

Taux trimestriels d'entrée selon la nature du contrat



Taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs



**MOUVEMENTS D'ENTRÉE SELON LA NATURE DU CONTRAT D'ENTRÉE
ET MOUVEMENTS DE SORTIE SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS DE SORTIE**

Données CVS

Unité : taux pour 100 salariés présents en début de période

Indicateurs de mobilité	1991			1992				1993				1994	
	Trim.			Trimestre				Trimestre				Trim.	
	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	
Ensemble des entrées													
Industrie	4,6	5,1	4,5	4,5	4,5	4,3	3,9	3,7	3,4	3,7	3,9	3,9	3,9
Bâtiment, génie civil et agricole	6,1	6,0	5,6	5,3	4,8	4,8	3,8	3,4	3,4	3,7	3,4	3,4	3,5
Transports, commerces, services	10,4	11,0	10,5	10,1	10,1	10,2	9,8	10,0	9,6	9,5	9,9	9,9	9,6
Ensemble	7,1	7,6	7,1	7,0	6,8	6,8	6,4	6,2	6,0	6,3	6,6	6,6	6,5
<i>dont :</i>													
Contrats à durée déterminée													
Industrie	3,0	3,4	3,1	3,1	3,1	3,0	2,6	2,4	2,4	2,6	2,8	2,9	2,9
Bâtiment, génie civil et agricole	2,8	2,8	2,6	2,4	2,2	2,4	1,8	1,6	1,7	2,1	1,9	1,8	1,8
Transports, commerces, services	6,5	7,1	6,8	6,5	6,7	6,9	6,9	7,1	6,7	6,8	7,2	7,0	7,0
Ensemble	4,4	4,9	4,6	4,5	4,5	4,6	4,4	4,3	4,2	4,4	4,7	4,7	4,7
Contrats à durée indéterminée													
Industrie	1,2	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Bâtiment, génie civil et agricole	2,8	2,7	2,5	2,3	2,0	1,8	1,5	1,3	1,2	1,1	1,2	1,2	1,3
Transports, commerces, services	3,1	3,1	2,9	2,9	2,6	2,5	2,3	2,2	2,2	2,0	1,9	1,9	1,9
Ensemble	2,1	2,1	2,0	1,9	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3
Ensemble des sorties													
Industrie	5,5	5,5	5,4	5,2	5,2	5,1	5,1	4,9	4,9	4,8	4,8	4,8	4,5
Bâtiment, génie civil et agricole	6,2	6,2	6,0	6,1	5,8	5,8	5,6	5,0	5,1	5,3	4,5	4,5	4,1
Transports, commerces, services	10,5	10,8	10,3	10,3	10,2	10,1	10,2	10,2	10,2	9,4	10,5	10,5	9,3
Ensemble	7,6	7,7	7,5	7,5	7,3	7,2	7,2	7,0	7,3	6,9	7,2	7,2	6,8
<i>dont :</i>													
Fins de contrat à durée déterminée ...													
Industrie	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,5	2,3	2,3	2,2	2,3	2,3	2,3
Bâtiment, génie civil et agricole	1,4	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1
Transports, commerces, services	5,5	5,7	5,4	5,6	5,6	5,7	6,1	6,4	6,2	5,7	6,8	6,8	5,9
Ensemble	3,7	3,8	3,6	3,8	3,8	3,7	3,9	3,9	4,0	3,7	4,1	4,1	4,0
Démission													
Industrie	1,0	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
Bâtiment, génie civil et agricole	2,4	2,2	2,0	1,8	1,5	1,4	1,0	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Transports, commerces, services	2,6	2,6	2,4	2,3	2,2	2,1	1,9	1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4
Ensemble	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
Licenciements économiques													
Industrie	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7
Bâtiment, génie civil et agricole	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	1,0	1,0	1,0	0,9	0,7	0,7	0,6
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Ensemble	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5

Note méthodologique

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'Administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant la période.

Relèvent de cette déclaration mensuelle de mouvements de main d'oeuvre (DMMO), les établissements de 50 salariés et plus appartenant aux secteurs privés industriel, commercial ou agricole. Sont en particulier exclus, les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, et les établissements relevant de la Défense Nationale. En termes d'activités économiques, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte-tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.500.000 salariés correspondants. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est plus élevée dans l'Industrie que dans le Tertiaire ou le Bâtiment-Génie civil et agricole. La couverture de cette source est donc partielle.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont l'Île de France.

Les résultats de 1994 sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) qui est comparable à la NAP, dans le cas de regroupement en grands secteurs.

MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

Entrées et sorties : structure par âge

Unité : pourcentage

Indicateurs de mobilité	1991			1992				1993				1994
	Trimestre			Trimestre				Trimestre				Trim.
	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}
ENTRÉES												
Ensemble												
Moins de 25 ans	42,4	61,6	44,5	32,9	42,4	61,6	44,1	31,1	41,3	60,4	43,9	31,6
25 à 49 ans	53,3	35,4	51,5	61,6	53,4	35,4	51,6	62,5	54,2	36,3	52,0	62,6
50 ans et plus	4,3	3,0	4,0	5,5	4,3	3,0	4,3	6,4	4,5	3,3	4,1	5,8
Contrats à durée déterminée												
Moins de 25 ans	50,9	70,7	51,0	41,0	49,7	69,5	50,0	40,1	48,2	67,7	50,0	39,1
25 à 49 ans	45,8	27,1	45,6	55,1	46,9	28,2	46,3	55,9	48,3	29,9	46,7	57,0
50 ans et plus	3,3	2,2	3,4	3,9	3,4	2,3	3,6	4,0	3,5	2,4	3,3	3,9
Contrats à durée indéterminée												
Moins de 25 ans	30,5	36,5	38,2	27,7	30,2	36,2	37,0	23,8	28,4	32,8	34,5	23,0
25 à 49 ans	64,8	59,4	58,1	66,9	65,3	59,6	59,0	69,5	66,4	62,1	61,2	70,4
50 ans et plus	4,7	4,2	3,7	5,4	4,6	4,2	4,0	6,7	5,2	5,1	4,3	6,6
SORTIES												
Ensemble												
Moins de 25 ans	29,8	56,8	33,3	27,7	28,5	56,8	33,9	25,6	27,0	54,4	33,2	25,3
25 à 49 ans	57,7	36,0	53,7	57,9	58,2	35,9	53,9	59,1	5,9	37,2	53,1	59,4
50 ans et plus	12,5	7,2	13,0	14,4	13,3	7,4	12,3	15,3	14,5	8,4	13,7	15,3
Fins de contrats à durée déterminée												
Moins de 25 ans	43,3	72,9	46,8	43,3	41,0	72,0	47,2	41,1	40,3	69,2	46,9	39,5
25 à 49 ans	52,3	25,0	48,8	52,3	54,3	25,8	48,7	54,6	55,1	28,5	49,1	56,0
50 ans et plus	4,3	2,1	4,4	4,4	4,7	2,2	4,1	4,3	4,6	2,3	4,0	4,5
Licenciements économiques												
Moins de 25 ans	6,2	6,4	5,9	4,7	5,4	5,8	6,6	5,1	5,2	4,8	5,1	4,2
25 à 49 ans	59,3	59,6	54,8	54,2	60,4	62,0	62,0	64,6	65,8	63,3	60,6	61,0
50 ans et plus	34,5	34,1	39,3	41,1	34,3	32,2	31,4	30,3	29,0	31,9	34,3	34,8
Autres licenciements												
Moins de 25 ans	13,6	16,3	14,7	12,4	12,5	14,8	15,7	11,5	12,5	13,7	13,2	10,0
25 à 49 ans	62,1	60,2	59,3	63,1	64,4	63,9	64,6	65,8	65,9	64,0	63,3	67,5
50 ans et plus	24,3	23,5	26,0	24,5	23,1	21,3	19,7	22,7	21,6	22,2	23,5	22,5
Démissions												
Moins de 25 ans	28,6	37,3	31,4	26,6	28,9	37,7	31,0	23,8	27,4	36,9	29,5	23,2
25 à 49 ans	66,9	58,9	64,0	68,5	66,5	58,5	63,8	69,8	67,1	58,4	64,8	70,4
50 ans et plus	4,5	3,8	4,5	4,9	4,6	3,8	5,2	6,4	5,5	4,7	5,7	6,4

Durée moyenne des contrats à durée déterminée donnant lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

Unité : mois

	1991			1992				1993				1994
	Trim.			Trimestre				Trimestre				Trim.
	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}
Industrie	3,9	2,5	4,0	3,8	3,3	2,5	3,9	3,9	3,5	2,4	3,3	P 3,4
Bâtiment, génie civil et agricole	4,8	2,3	5,3	4,7	4,2	2,4	5,7	5,6	4,9	2,7	5,5	5,4
Tertiaire	2,4	2,0	2,6	2,4	2,4	2,0	2,6	2,1	2,2	2,1	2,4	2,3
Ensemble	2,8	2,2	3,2	2,9	2,7	2,2	3,1	2,6	2,5	2,2	2,7	2,6

P : données provisoires